

LOGEMENT | 05/09/2016

## Personnes âgées et handicapées : la DGCS lance une enquête sur l'habitat accompagné

La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a lancé récemment une enquête nationale auprès des différents acteurs concernés par l'habitat accompagné pour personnes âgées et personnes handicapées, **afin de référencer l'offre existante et de connaître ses caractéristiques**. *"Un nombre croissant de personnes en situation de handicap et de personnes âgées (...) souhaite choisir son habitat et les personnes avec qui le partager le cas échéant"*, explique l'administration dans une note introductive. *"Elles expriment une forte demande de projet social et de services associés au logement dans un environnement adapté et sécurisé qui **garantisse conjointement inclusion sociale et vie autonome en milieu 'ordinaire'**"*. Pour satisfaire cette demande, se développe une nouvelle forme d'habitat – dénommée dans l'enquête "habitat accompagné" – en complément de l'offre médico-sociale, souvent dans le cadre d'initiatives portées par des acteurs associatifs, des collectivités locales et leurs centres communaux d'action sociale, des mutuelles et des bailleurs sociaux. Cette nouvelle offre, indique la DGCS, *"doit être entendue comme un ensemble d'habitation constitué de logements autonomes ou un ensemble de logements au sein d'un même appartement, souvent associés à des services et promouvant un projet social spécifique"* (résidences services à caractère social, béguinages, habitats partagés, appartements communautaires, domiciles partagés...).

Toutefois, la connaissance sur ces dispositifs *"reste encore très parcellaire"* d'où le lancement, par l'administration, d'une enquête nationale relayée par l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas) [sur son site](#). Composée d'une cinquantaine de questions, elle doit permettre de repérer les projets d'habitat accompagné dans les territoires et de mieux connaître ces solutions alternatives au domicile classique comme à l'institution spécialisée : nature des logements concernés, publics accueillis, services proposés, freins et leviers de développement... **Les réponses sont à adresser avant le 28 octobre 2016** à [jean-philippe.body@social.gouv.fr](mailto:jean-philippe.body@social.gouv.fr) et [marie.golhen@social.gouv.fr](mailto:marie.golhen@social.gouv.fr).

[Documents](#) (note introductive, fiche d'identification, éléments quantitatifs et qualitatifs et fiche d'information pour chaque projet d'habitat accompagné), à télécharger sur le site de l'Unccas.